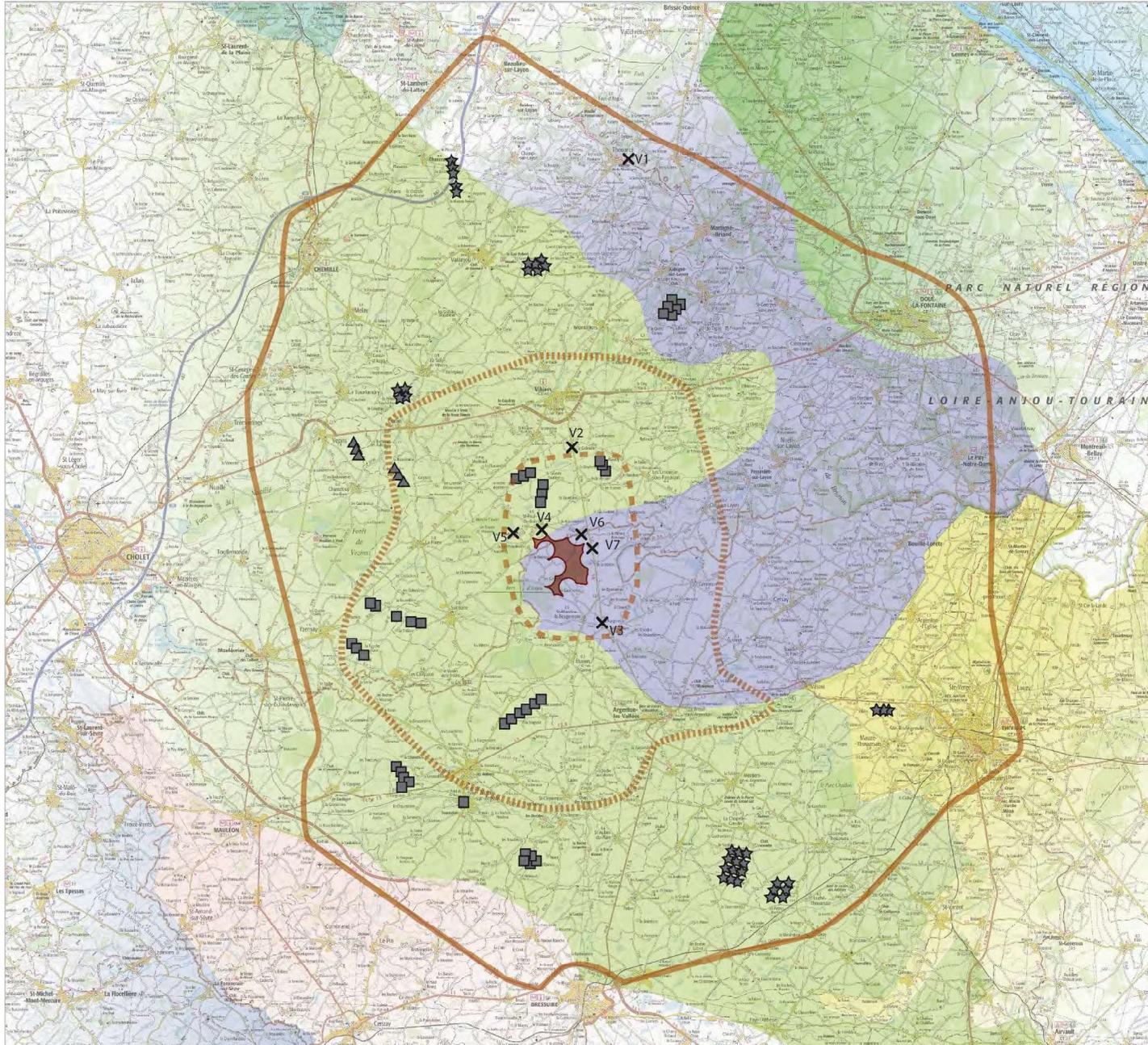


Carte de localisation des photomontages réalisés en vue de comparer les différentes variantes d'implantation



PROJET EOLIEN DE SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

PHOTOMONTAGES (COMPARAISON DES SCENARI)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre éloigné

Photomontages

- Localisation de la prise de vue du photomontage

Contexte éolien

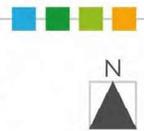
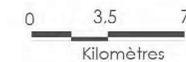
- Parc existant
- Parc accordé ou en construction
- Parc en projet (avec avis de l'AE)

Unités paysagères

- Le val d'Anjou
- Les plaines et coteaux du Saumurois
- Les coteaux du Layon et de l'Aubance
- Le bocage maugeois
- La vallée du Thouet
- Le bocage Bressuirais
- Le haut bocage vendéen



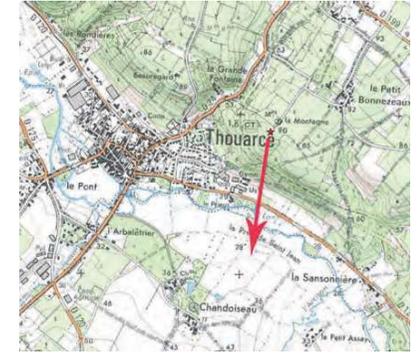
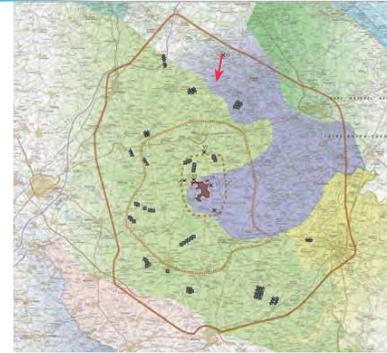
ECHELLE :



Vue V1 : Depuis le moulin de la Montagne

Particularité : Vue éloignée, vue depuis les coteaux du Layon et de l'Aubance, covisibilité avec un édifice protégé, effets cumulés, vue statique

Commentaire :
Situé sur les hauteurs des coteaux de la vallée du Layon, ce point de vue permet de bénéficier d'un large panorama sur l'ensemble des parcs et projets éoliens présents sur le territoire étudié.
Depuis ce point de vue, la variante 2 présente une implantation plus régulière que la variante 1 mais l'éloignement ne permet pas de noter une différence significative.



Photomontages réalisés par Energie TEAM



Variante 1



Variante 2

Légende :

- Éolienne totalement non visible
- Éolienne partiellement ou totalement visible

- Parc de l'Hyrome
- Parc de Tigné
- Projet de Saint Maurice

- Projet de Vihiersois Ouest
- Parc des Crêtes
- Projet de Vihiersois Est

- Parc du Clos du Pressoir

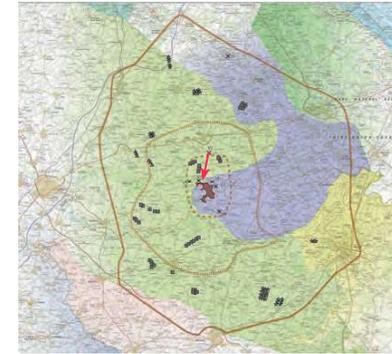


Vue V2 : Depuis la RD748, au Sud de Vihiers

Particularité : Vue intermédiaire, vue depuis le bocage maugeois, vue depuis une voie fréquentée, effets cumulés, vue dynamique

Commentaire :

Depuis la RD748, axe routier reliant Vihiers à Bressuire, l'usager dispose d'une alternance d'ambiance avec des vues ouvertes et fermées. Lorsque les vues sont ouvertes, l'horizon est généralement occupé par des boisements. Dans les deux variantes, cette ligne boisée permet de dissimuler partiellement les éoliennes. La variante 1 présente l'avantage d'être plus dissimulée que la variante 2. Cette dernière, bien que plus visible, s'insère de manière homogène dans le paysage avec une implantation plus régulière.



Photomontages réalisés par Energie TEAM



Variante 1



Variante 2

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Projet de Vihiersois Ouest
- Projet de Saint Maurice

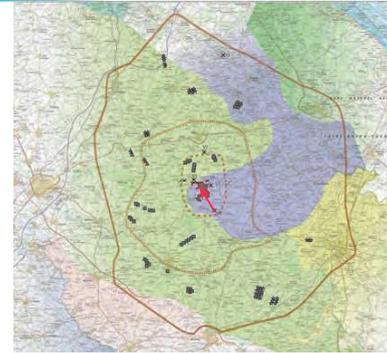


Vue V3 : Depuis le bourg de La Fougereuse

Particularité : Vue proche, vue depuis le bocage maugeois, vue depuis un espace habité, effets cumulés vue statique et dynamique

Commentaire :

Depuis la sortie Nord du bourg de la Fougereuse, malgré quelques écrans végétaux, il est possible de bénéficier d'une vue partielle sur le projet éolien. Avec une implantation relativement régulière, la variante 2 dispose d'une meilleure lisibilité que la variante 1 qui forme comme deux groupes d'éoliennes.



Photomontages réalisés par Energie TEAM



Variante 1



Variante 2

Légende :

----- Éolienne totalement non visible

————— Éolienne partiellement ou totalement visible

————— Projet de Vihierois Ouest

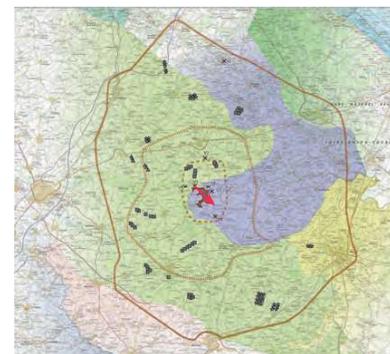
————— Projet de Saint Maurice



Vue V4 : Depuis le bourg de Saint-Paul-du-Bois, au niveau des terrains sportifs

Particularité : Vue proche, vue depuis le bocage maugeois, vue depuis un espace habité, vue statique et dynamique

Commentaire : Bourg situé au plus près du projet, Saint-Paul-du-Bois bénéficie d'une bonne ouverture visuelle sur les deux variantes. Bien qu'un rideau boisé vient dissimuler partiellement les éoliennes, celles-ci dans les deux cas, restent prégnantes. La variante 2 présente plus d'effets de superposition de machine venant créer un point d'appel fort. La variante 1, avec des éoliennes plus distantes les unes des autres, s'insère mieux dans le paysage que la variante 2.



Photomontages réalisés par Energie TEAM



Variante 1



Variante 2

Legende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Projet de Saint Maurice

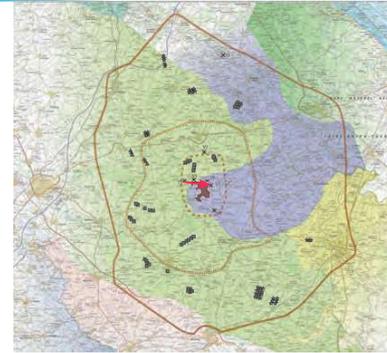


Vue V5 : Depuis le belvédère situé à proximité de Saint-Paul-du-Bois

Particularité : Vue proche, vue depuis le bocage maugeois, vue touristique, effets cumulés, vue statique

Commentaire :

Depuis le belvédère, situé à proximité de Saint-Paul-du-Bois, l'observateur profite d'un large panorama sur le territoire bocager maugeois où se côtoient quelques parcs éoliens comme ceux de Vihiersois Est et Vihiersois Ouest. Isolé à droite du panorama, le projet de Saint-Maurice dispose d'une bonne visibilité. Alors que la variante 1 se lie plutôt selon deux lignes de 3 éoliennes, la variante 2 présente une lecture plus complexe avec un groupe de 4 éoliennes et un groupe de 2 éoliennes.



Photomontages réalisés par Energie TEAM



Variante 1



Variante 2

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible

- Projet de Saint Maurice
- Projet de Vihiersois Ouest
- Projet de Vihiersois Est



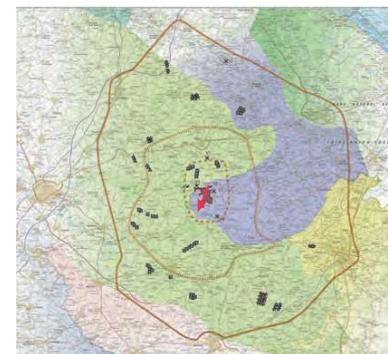
Vue V6 : Depuis le hameau de la Raudière

Particularité : Vue riveraine

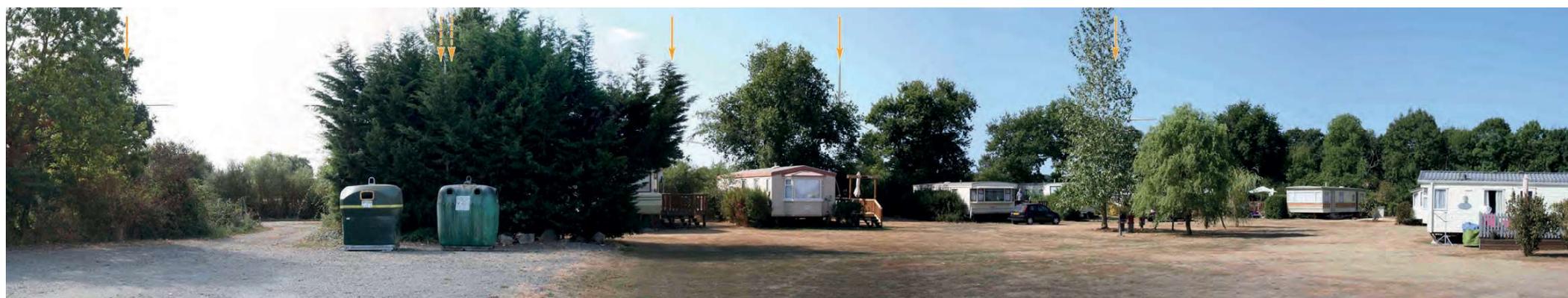
Commentaire :

Le hameau de la Raudière, en plus d'être un lieu de vie offre la possibilité de venir se loer périodiquement grâce à son camping. Situé non loin du projet, il peut ouvrir des vues en direction des éoliennes du projet. La variante 1 présente des éoliennes plus proches que dans la variante 2, générant une prégnance plus importante dans le premier cas. Ainsi, la variante 2 s'insère ici de manière moins imposante.

Photomontages réalisés par Energie TEAM



Variante 1



Variante 2

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Projet de Saint Maurice

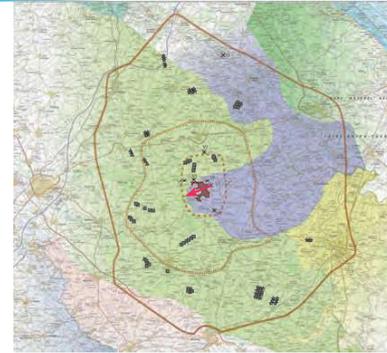


Vue V7 : Depuis le hameau de la Barrière

Particularité : Vue riveraine

Commentaire :

Situé au bord d'un axe fréquenté, la RD748, ce point permet d'illustrer la perception des usagers réguliers de cette voie mais aussi celle du hameau de la Barrière. Ainsi, la variante 1, du fait de sa plus forte proximité présente des éoliennes dont la taille perçue est supérieure à celle des éoliennes de la variante 2 et une emprise visuelle plus importante. Enfin, la variante 2, depuis ce point de vue, offre une lecture aisée avec une ligne de quatre éoliennes et une seconde de deux éoliennes.



Photomontages réalisés par Energie TEAM



Variante 1



Variante 2

Légende :

- Éolienne totalement non visible
- Éolienne partiellement ou totalement visible
- Projet de Saint Maurice



VI.4 Choix de la variante retenue

L'étude des variantes par photomontages montre que les deux variantes présentent des atouts permettant, selon les points de vue, de favoriser leur intégration paysagère. De manière générale, les vues lointaines ne permettent pas d'identifier une différence notable.

Toutefois, la variante 1 présente la perception visuelle la plus prégnante depuis les secteurs proches du projet, du fait de sa plus forte proximité avec les habitations que la variante 2.

La variante 2, bien qu'elle présente une emprise visuelle plus large, propose une implantation assez régulière qui se lit plus aisément dans le paysage.

Ainsi, la variante 2 constitue le choix retenu pour le projet de Saint-Maurice.

VII Analyse visuelle du parc éolien dans le paysage par photomontages

VII.1.1 Méthodologie de réalisation des photomontages

Le choix de localisation des photomontages s'appuie sur l'analyse paysagère et l'analyse des perceptions du site. Il s'agit d'évaluer l'impact visuel du projet de parc éolien dans le contexte paysager du site à l'échelle des périmètres éloigné, intermédiaire et rapproché paysagers, depuis les secteurs d'intérêt paysager, patrimonial et touristique ainsi que depuis les principaux bourgs et axes de circulation. L'objectif est de mieux appréhender la place que prendra le projet dans le paysage et les interactions avec les éléments constitutifs du paysage.

Le choix de l'emplacement des prises de vues pour les photomontages va permettre de visualiser :

- Les vues les plus fréquemment perçues (depuis les routes, les zones particulièrement fréquentées, notamment les points d'attractivité touristique),
- Les vues depuis les zones les plus sensibles sur le plan visuel (les riverains, les agglomérations proches, les sites sensibles ou remarquables concernés...),
- Les vues à des distances variables du projet (perceptions immédiates, semi éloignées et éloignées).

Chaque élément étudié fait l'objet d'une définition précise de la localisation du point de simulation. Ce point vise à présenter les conditions paysagères réelles d'approche de l'élément étudié tout en présentant la perception maximale du projet éolien (voir parties 1.5.2 et 1.5.3).

55 photomontages ont été réalisés par Energie TEAM sur la base des points de vue demandés par Vu d'Ici. Une fois la photo prise avec une focale de 50mm (proche de la vision humaine) et géoréférencée, elles sont importées sous WINDPRO pour situer les éoliennes dans le champ visuel, sur la base du MNT et de points de repère. La perspective des aérogénérateurs, la couleur des mats en fonction de la lumière ou encore le modèle envisagé sont simulés grâce au logiciel.

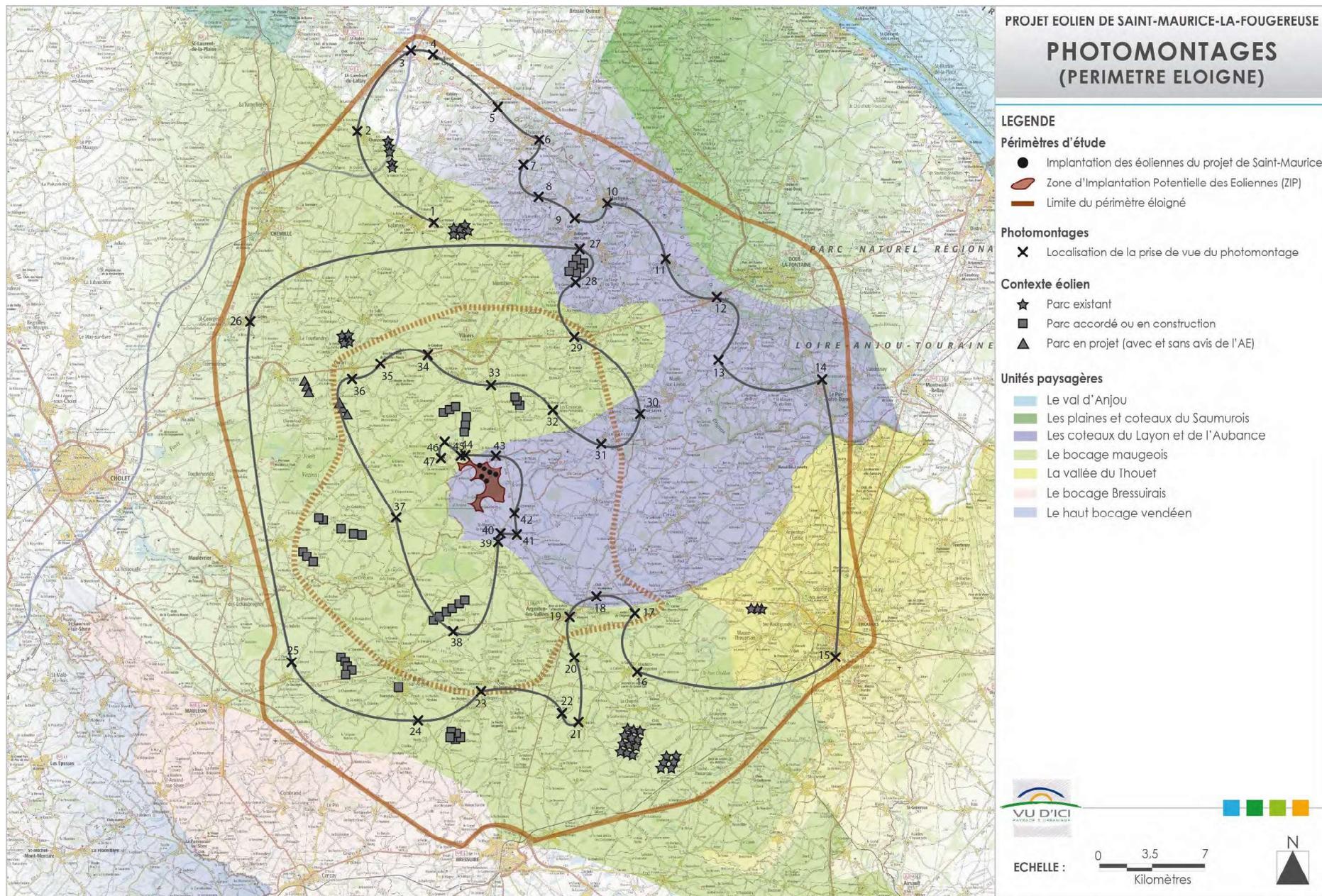
Les photos initiales sont prises à différentes périodes de la journée afin d'être les plus représentatives possibles de l'impact des éoliennes dans le paysage environnant. L'ensemble des points de vue permet également d'illustrer tout le travail d'appréciation de terrain réalisé dans le cadre de l'étude.

VII.1.2 Présentation des photomontages

Chaque planche présentant un photomontage comporte :

- Un descriptif présentant la localisation du site de la prise de vue, et les raisons qui justifient la réalisation du photomontage ;
- La distance entre le point de vue et le projet ;
- Des cartes permettant la localisation de la prise de vue à la fois au sein du contexte paysager de l'aire d'étude et au niveau local ;
- Une description sommaire du paysage observé ;
- Deux photographies présentant le projet dans le paysage : la première est panoramique et permet de présenter des éléments de contexte, tandis que la deuxième présente la taille réelle de perception du projet (il faut alors tenir la planche de montage à une distance de 40 cm de l'œil de l'observateur).

Carte de localisation des photomontages



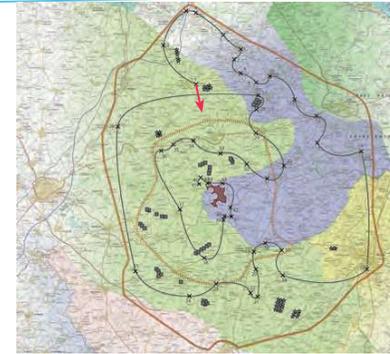
Vue 1 : Depuis le moulin du Gué Robert

Particularité : Vue éloignée, vue depuis le bocage maugeois, covisibilité avec un édifice protégé (48), vue statique et dynamique

Dimensions des éoliennes : Nordex N131, Mat 99m, Ø rotor 131m, Hauteur totale 164,5m
 Distance à l'éolienne la plus proche : 16,36 km
 Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- Éolienne totalement non visible
- Éolienne partiellement ou totalement visible
- Projet de Saint Maurice
- Parc du Cios du Pressoir



Photomontages réalisés par Energie TEAM



Commentaire :

Le moulin du Gué Robert (48), situé non loin du bourg de Valanjou, est un édifice protégé au titre des monuments historiques construit sur le versant Est d'un vallon. De cette manière, le moulin bénéficie d'une ouverture visuelle orientée vers l'Ouest, en direction de la vallée et du bourg de Valanjou.

Prise non loin du moulin, cette vue montre que le projet de Saint-Maurice n'entre pas en covisibilité avec l'édifice grâce à l'éloignement et à la présence de végétation et de bâtiments au premier plan.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

